

**Extrait du registre des délibérations  
Séance du comité syndical du  
SYDELON  
du 5 avril 2023**

Membres élus : 20  
En activité : 20  
Membres présents : 14  
Membres ayant donné procuration : 2  
Membres absents excusés : 4

L'an deux-mille-vingt-trois le cinq avril à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le trente mars 2023, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 19h05.

**Étaient présents :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: Mme RENAUX Patricia, M. LOUIS Jean-Charles, M. ZIEGLER Damien, Mme BUHAJEZUK Christelle, Mme VACCA Agnès et M. DE LAZZER Xavier

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

: Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra, M. MEDVES Jean-François, M. STEICHEN Christian, M. ANTOINE Marc, Mme KOCEVAR Lucie (elle a suppléé M. CORAZZA Hervé),

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE  
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET Michel, Mme DUTTA GUPTA Marie-Marthe et M. FADI Hassan

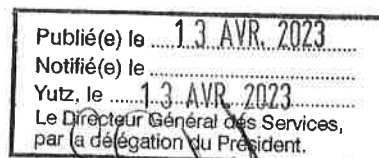
**Étaient absents (avec procuration) :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: M. LUCCHINI Marc a donné procuration à Mme VACCA Agnès

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
BOUZONVILLOIS  
TROIS FRONTIÈRES

: M. TINNES Jean-Paul a donné procuration à Mme RENAUX Patricia



**Stéphanie SIEBERT**

**Étaient absents excusés :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: M. MELEO Guy

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

: Mme FRIEDMANN Laurène et M. JURCZAK Serge

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
BOUZONVILLOIS  
TROIS FRONTIÈRES

: M. GLODEN Roland

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK Christelle (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

**N° 2023-04**

**Objet : Modification du tableau des effectifs**

Conformément au code général de la fonction publique (C.G.F.P.), les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la réussite d'un agent à l'examen professionnel et son inscription sur la liste d'aptitude en date du 16 décembre 2022, il est nécessaire de créer un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,

La nomination pouvant s'effectuer dès le 21 septembre 2023, ce poste sera créé à cette même date.

Après saisine du comité social territorial,

Les dépenses liées à cette création de poste sont inscrites au budget primitif 2023.

Le tableau des effectifs serait modifié de la façon suivante au **21 septembre 2023**.

<b>GRADE</b>	<b>CRÉATION</b>	<b>SUPPRESSION</b>
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe		<b>1</b>
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	<b>1</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Après avoir entendu l'exposé de M. Michel PAQUET, Président, le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTÉ** la modification du tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus.

Pour copie conforme au registre,  
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le 13 AVR. 2023



Le Président.

Michel PAQUET